Table ronde 2
Place et fonctionnement
d'une plate forme nationale

- Notion de prévalidation a été précisé : opérations « matérielles » (essais comparatifs, essais sur des substances de référence) en amont d'une instruction par une instance internationale, avec décision sur la pertinence de «prévalider » tel ou tel essai...mais utilisation directe possible.
- Un schéma éprouvé (modèle ?), a été décrit, celui des «méthodes alternatives en expérimentation animale », globalement et sur le cas de l'Allemagne. les pays européens ont mis en place des structures nationales, dont 4 avec des structures fortes et capables de financements conséquents.
- ⇒l'articulation centres nationaux et politiques européenne est possible
- ⇒C'est peut être la seule car il n'y a pas de financement « top down », mais seulement bottom up.
- •La définition PA élève le niveau d'exigence de preuve => essais plus complexes
- •Les .

- « trous dans la raquette » : confirmés en matière de méthodes et outils.EX Tyroide
- •Place dans l'europe (et en fait quelque fois dans le monde plus que dans l europe)
  - •Les centres actuels suffisent ils? Comment un centre français s'articule t il. ?
  - •Il faut inclure de l'in vivo, partager équipements et faire circuler les personnes (autres pays, ecvam, ocde) dans les instances d'orientation.
- Utilisation des résultats de la « prévalidation » : travail en « amont d'une ligne directrice » clair .« utilisation directe » est moins évidente. ;
  - intérêt d'une fiabilité pour des outils de sreening
  - Expériences négatives vis-à-vis de l'usage dans « dossiers »
  - Et pourtant possibiltés réelles (cf dossiers anses vers ECHa, disucssions d'experts)